

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 31

Artikel: Lo crouïo bet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Sa Majesté; deux grands chefs de cuisine, un pour la cuisine française et l'autre pour la cuisine turque; un astrologue et astronome en chef; seize aides-de-camp généraux et plus de cent autres aides-de-camp de grades divers; enfin, une centaine d'écuyers, bouffons, escamoteurs, acteurs et chanteurs, etc.

Si l'on ajoute à cela tous les employés et serviteurs de moindre condition, qui sont en nombre considérable, on arrive à un total d'environ quatre mille personnes dont l'entretien annuel représente une somme de deux cents millions!

En voici le détail :

Pour le mobilier spécial du sultan, 5 millions; pour celui des palais du sultan, 7 millions; pour la table, cuisine, vaisselle, provisions, etc., 80 millions; pour les écuries, attelages, voitures, etc., 3 millions; pour le haremlik, princesses, femmes, esclaves, etc., 40 millions; pour caprices divers, 30 millions; pour présents et gages, 35 millions.

Soit en tout : 200 millions!

Et c'est avec une liste civile officielle de 25 millions de francs qu'Abdul-Hamid est tenu de faire face à ces dépenses déjà si exorbitantes, et encore à la somme considérable de gratifications, cadeaux, bonnes œuvres, constructions de yalis, de mosquées, de fontaines, d'écoles, etc.

Heureusement que, entre autres ressources destinées à combler le déficit, il a le droit de mettre la main sur tous les revenus de l'empire. C'est une manière simple et commode d'équilibrer son budget.

(XIX^{me} Siècle).

A coté dào lan.

Po allà à la pinta à Dzozon du lo bas dào veladzo, faut passà lo rio su lo pont decoutè tsi Guegnettaz; mà cliào que ne volliont pas fèrè lo contor pàovont preindrè lo cheindài, et travaissà su on lan qu'est drài derrài la pinta.

Quiquiet et Berbou, qu'ont ti dou on gran dè sau dèzo la leinga, sè vont prào soveint dessàiti per tsi Dzozon, et passent pè derrài; mà quand lài sont, lài font adé 'na bouna vouarba. Po allà sè reduirè, quand va bin, va bin; mà quand l'ont on bocon tserdzi et que bre-lantsont, ma fài lo lan n'est soveint pas prào lardzo, et coumeint n'ia min dè baragne po sè rateni, lào z'arrevè dè betetiulà.

L'autra né, que sè trovàvont pè la pinta, lài sont resta on bocon tard, po cein que lo valet ào conseiller que revegnài dè teri pè Lozena, ào ti cantonat, lài étai assebin et que racontàvè dè cliìa granta fête.

Berbou, après avài prào fifà, s'ein va lo premi; mà ein passeint su lo lan, ne sè pas se lo pi lài a tsequà ào bin se la teta lài a veri; mà tantià que l'étai on bocon étourlo et que l'est parti avau ein faseint pïaf! dein lo rio, iò lo vouàique à tricliìa et à vouaffà, sein poài frou. Tandì que dzevatàvè po sè raveintà, Quiquiet, qu'ein avài assebin onna bom-

bardàie, arrevè po passà; mà à l'avi que met lo pi su lo lan, mon gaillà, que vayài troblo. va s'étairè su Berbou. Mà diabe lo pas que fut èbài dè lo trovà dein lo rio, kà quand lo cheinte dèzo li, s'est bintout peinsà quoui l'irè et lài fà ein quequieint :

— T'ès, t'ès, t'ès dza quie, Berbou!

Lo crouò bet.

On coo que sè trovàvè étai ào bord dào tsemin po cein que l'avà trào quartettà, droumessài coumeint on benhirào, et coumeint l'étai dè né, on ne lo vayài quasu pas.

On vesin, que passàvè perquie et qu'avài on bocon tserdzi assebin, s'eimbommè contrè lo gaillà. Adon, coumeint on ne vayài pas bé, ye frottè on allumetta po vairè cein que l'irè.

Quand recognài lo lulu, sè peinsà dè ne pas lo laissi quie, lo segougnè po lo reveilli et l'eimpougnè po lo fèrè lèvà; mà coumeint l'étai à novion, lo preind pè lè pi ein faseint : « Su ! » L'autro, que compreind cein qu'on lài vao fèrè et que cheint qu'on lài va fèrè fèrè là pice dràite, lài fà : « Tsandze dè bet ! »

Glanures du Tir cantonal.

LES DISCOURS. — Je vois déjà votre anxiété à la lecture de ces deux mots : vous croyez peut-être que je vais vous condamner à relire tous les discours prononcés à la tribune du tir cantonal... Soyez tranquilles, je n'aurais jamais la conscience de vous soumettre à une pareille épreuve, car il y en a eu ! il y en a eu ! témoin les comptes-rendus des journaux de la semaine dernière.

Et dire que la question de savoir si l'on supprimerait entièrement les discours aux banquets de Beaulieu a été un moment discutée au sein du comité d'organisation ! Mais on ne tarda pas à comprendre combien serait cruel, pour nombre de gens, le coup porté par une telle décision.

Quoi ! interdire la parole à ceux qui en vivent, à ceux qui souffrent dès qu'ils n'ont pas l'occasion de parler beaucoup : non, cela ne se pouvait pas.

Et revenant à des sentiments plus humanitaires, on admit deux discours par jour, trois au plus; sauf pour le jour d'ouverture et le jeudi, où la tribune pourrait lâcher toutes ses bordées.

Bref, cela vaut encore mieux que le silence. Les discours de cantine font partie intégrante de nos mœurs; ils sont inséparables de toutes nos grandes réunions, de toutes nos fêtes populaires :

« Chers concitoyens !!... » et nous voilà partis.

Je le répète, qu'aurait été notre tir cantonal sans tribune, sans discours?... Que d'éloquence rentrée, que de périodes oratoires péniblement contenues, et quel fond de réserve écrasant pour la première fête subséquente, ouvrant sa tribune à discrétion !

On n'ose presque pas y songer.

Et puis, a-t-on dit un peu de tous côtés, nous espérons que les discours prononcés à Beaulieu auront d'heureuses conséquences, qu'ils rapprocheront des hommes d'opinions diverses; qu'ils effaceront certaines préventions, et que nos affaires publiques, notre vie politique, ne pourront qu'y gagner.

Puissent ces vœux être exaucés !

Lors de la remise de la bannière au président de la fête, qui doit la garder jusqu'au prochain tir cantonal, M. Grenier, ancien municipal, a dit :

« Ils seraient bien coupables ceux qui ne mettraient pas en pratique les paroles de paix et de conciliation qu'ils ont prononcées à la tribune. »

Hélas ! pour pouvoir juger d'une manière certaine des heureux effets du tir cantonal, il faut, croyons nous, laisser s'écouler quelques mois; il faut laisser reprendre à chacun ses habitudes, sa vie ordinaire; c'est alors seulement que nous saurons ce que sont devenues nos promesses patriotiques.

Nous espérons qu'elles ne se seront point évanouies; mais nous croyons néanmoins que pour nous assurer un résultat plus certain, il serait prudent de conserver la tribune de Beaulieu jusqu'aux prochaines élections générales. Nous irions et les uns et les autres y échanger de temps en temps quelques chaleureuses paroles, en vue d'entretenir la dévotion et les bons sentiments. En résumé — et si vous me permettez la comparaison — nous agirions en cela comme le font les artistes consciencieux, qui ont de fréquentes répétitions pour ne point oublier la pièce.

LES BOUDEURS. — Dès la première idée qui a été émise d'organiser un tir cantonal à Lausanne, il est des gens qui ont ronchonné. Demandez un peu à ceux qui leur ont proposé une prise d'actions comment ils ont été reçus :

— Je ne donnerais pas un centime pour ce tir, disait l'un, c'est vraiment insensé ! qu'avons-nous besoin de fête en ce moment ?

Un autre :

— Non-seulement je ne prendrai pas d'actions, mais je ne mettrai pas les pieds à Beaulieu. Il faut vraiment être